



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Russie

Question écrite n° 43111

## Texte de la question

M. Pierre Hellier rappelle à M. le ministre des affaires étrangères que depuis plus de 150 jours, l'un de nos compatriotes, le jeune reporter photographe Brice Fleutiaux est retenu en otage, quelque part en Tchétchénie. Depuis le 1er octobre 1999, date de son enlèvement, son épouse, sa famille et ses amis restent quasiment sans nouvelles de lui à l'exception de 2 cassettes vidéo parvenues fin octobre pour la première et début janvier pour la seconde. De nombreuses démarches effectuées par les services de la présidence de la République et par le Président de la République lui-même, ainsi que par le ministère des affaires étrangères, auprès des autorités russes et tchétchènes n'ont pas, à ce jour, permis d'aboutir à la libération de Brice Fleutiaux, malgré un faux espoir le 7 janvier dernier, lorsque l'agence France Presse annonçait que notre compatriote était libre. Voici quelques jours, le journaliste russe Andréi Babitski, qui couvrait la guerre en Tchétchénie du côté des indépendantistes tchétchènes, était libéré après avoir été porté disparu pendant quarante jours. Ce journaliste détenu par les Russes au centre de transition de Tchernokozovo, avait, selon les autorités russes, été libéré en échange de la libération par les Tchétchènes de plusieurs prisonniers russes. Il serait donc souhaitable de proposer à M. Poutine que le Gouvernement russe puisse libérer des prisonniers tchétchènes, en échange de la remise en liberté du jeune Brice Fleutiaux que l'opinion française souhaite voir très vite revenir en France. Il lui demande donc de préciser s'il est dans les intentions du gouvernement français de soumettre aux autorités russes l'idée d'un échange de prisonniers pour permettre la libération de notre compatriote.

## Texte de la réponse

Le Président de la République, le Premier ministre et le ministre des affaires étrangères saisissent chaque occasion de faire savoir aux autorités russes le prix que les autorités françaises attachent à une libération rapide de M. Brice Fleutiaux. Tous les services concernés de l'Etat sont, depuis le début, entièrement mobilisés sur cette affaire. L'ambassade de France à Moscou est quant à elle en relation quotidienne avec les services russes compétents. Mais, de façon générale, afin de préserver la sécurité des Français pris en otage et de ne pas gêner les contacts avec les autorités locales, il est important de ne pas rendre publiques les modalités de leur libération. Seule la proche famille peut bénéficier d'informations pertinentes, comme c'est le cas avec celle de Brice Fleutiaux. Il appartient ensuite à celle-ci, si elle le souhaite, d'informer les proches, les amis, les élus et toutes les personnes qui se sont légitimement préoccupées du sort de notre compatriote. Les libérations récentes de deux scientifiques polonais et d'un journaliste russe pris en otage en Tchétchénie n'ont ainsi fait l'objet d'aucune information préalable sur les conditions de leur libération.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Hellier](#)

**Circonscription :** Sarthe (1<sup>re</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43111

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé** : affaires étrangères

**Ministère attributaire** : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 13 mars 2000, page 1543

**Réponse publiée le** : 1er mai 2000, page 2713